

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DE L'HERAULT U20 Masculin

Saison
2020/2021

ARTICLES	Niveau 1
1 – Composition Le championnat est composé	3 poules de 5 équipes Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.
2 – Associations sportives qualifiées	Sans objet
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U20M, U19M, U18M - U18M, U17M, U16M (certificat médical du médecin de famille) - U15M INTERDIT
4 – Ballon	TAILLE 7
5 – Hauteur de panneau	3,05m
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m
7 – Obligations sportives	
8 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min
9 – Prolongations	En cas d'égalité, autant de prolongation de 5 minutes que nécessaire
10 – Horaires des rencontres	Dimanche 13H00

ARTICLES	Niveau 1
11 – Système de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre en 5 contre 5 - Championnat en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> o Championnat de poule du 6 février 2021 au 9 mai 2021 en match A/R o Phase finale de classement sur 3 journées en match simple, utilisation du ratio FFBB pour classer les équipes de même rang (1^{ers}, 2^{èmes}...). Pour chaque rang, l'ordre des matchs est : 1^{ère} journée le 16 mai 2021 : 3^{ème} vs 1^{er}, 2^{ème} journée le 24 mai 2021 : 2^{ème} vs 3^{ème}, 3^{ème} journée le 6 juin 2021 : 1^{er} vs 2^{ème} <p>Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour la phase 1 du championnat. Le classement de la phase 1 est arrêté au 9 mai 2021. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>Les matchs de 2^{ème} phase dit de classement ne peuvent être reportés. Toute absence sera considérée comme match perdu par forfait. En absence de phase finale de classement, l'attribution du titre sera déterminée par le classement général de la phase 1.</p>
12 – Chronomètre des tirs	
13 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel. Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>
14 – Classement	<p>Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>
15 – Sanction en cas de forfait général	<p>Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.</p>
16 – Statut des Techniciens	
17 - Arbitre	<p style="text-align: center;">Désignation par le répartiteur dont dépend le club recevant (sous réserve de disponibilité, sinon arbitres clubs)</p>
18 – Caisse de péréquation	<p>Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours</p>
19 – Salle	<p>Classement : H1</p>
20 – Cas particuliers	<p>Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.</p>
21 – Type de licences autorisées	<p style="text-align: right;">U20M</p> <p>Nombre de joueurs autorisés : 10 maximum Type de licences autorisées : (nombre maximum) Licence 1C, 2C, OCT ou AST 5 Licence 0C Sans limite Licence AS-CTC voir RSP des CTC (AS HN INTERDIT) Couleurs de licence autorisées</p> <p style="text-align: right;">(nombre maximum) Blanc et vert : Sans limite Jaune et Orange : 4 Max</p>